



Participation des femmes à la vie économique et insertion dans le processus de décision



« A l'occasion de la conférence de Beijing, le PNUD a consacré son rapport annuel sur le développement humain 1995 à l'inégalité des chances entre les hommes et les femmes. Il propose notamment un «*empowerment index*» composé de trois variables : le revenu, la participation au marché du travail et la participation aux décisions politiques exprimées par la part des sièges parlementaires occupés par des femmes. Dans ce contexte, la définition de l'«*empowerment*» est claire: il s'agit de la participation des femmes à la vie économique et politique.»⁽¹⁾

Selon l'Union interparlementaire (UIP), citant une estimation de l'Organisation internationale du travail (OIT), la crise financière et économique pourrait faire perdre l'emploi à 22 millions de femmes dans le monde en 2009. Parmi les 3 milliards de chômeurs, 1,2 milliard étaient femmes (40,4%)⁽²⁾, mais on a observé une augmentation du chômage féminin en 2008 dans la mesure où 6,3% des femmes ont perdu leur emploi, contre 5,9% pour les hommes.

Ces chiffres indiquent la précarité de la condition féminine. Tenant compte de l'impact de l'intégration de la femme à l'économie active sur sa participation à la vie politique et aux processus de prise de décision, ce constat ne peut être qu'alarmant. En effet, ces chiffres augurent l'affaiblissement de l'autonomisation économique de la femme et donc sa capacité à se prendre en charge et à prendre des décisions de façon autonome.

La corrélation entre intégration de la femme dans l'économie active et intégration dans la vie politique n'est certes pas systématique. En effet, dans plusieurs pays la présence féminine dans les sphères de prise de décision reste limitée malgré les taux élevés de femmes éduquées et actives. Cela dit, en présentant des opportunités et des incitations à l'accès à la vie politique, la participation économique est considérée comme une variable déterminante, parmi tant d'autres mesures politiques et juridiques facilitant l'accès des femmes à la vie politique (quotas, consécration de l'égalité juridique et politique entre hommes et femmes etc.), systèmes de dispositions à l'engagement politique (trajectoire personnelle, propriétés sociales et culturelles, ruptures biographiques, structure des opportunités politiques, etc.)

Plusieurs recherches ont mis en exergue les interrelations entre participation économique et participation politique. Il a été observé que l'activité professionnelle féminine :

- permet l'apprentissage de la politique et la prise en conscience de la dimension politique.
- facilite l'intégration dans la sphère publique et la transition vers la vie politique.
- constitue un facteur de propulsion pour le changement des mentalités vis-à-vis de la participation politique de la femme.
- peut représenter une passerelle vers le syndicalisme et l'activisme associatif.
- assure l'autonomie financière de la femme et la reconnaissance sociale de sa qualité de citoyenne.
- donne l'occasion aux femmes d'être sollicitées par la politique⁽³⁾.

(1) B. Marques Pereira et P. Nolasco (Dir.), *La représentation politique des femmes en Amérique Latine*, Bruxelles, L'harmattan/UNESCO, 2001, p. 22.

(2) <http://www.awid.org/fre/Enjeux-et-Analyses/Library/22-millions-de-femmes-risquent-de-perdre-leur-emploi>

(3) Voir à cet effet: M. Cham, *Influences et interactions entre la participation économique et la participation politique des Femmes en vue de la parité de genre. Le cas de la Tunisie*, Mémoire de Master en «Géo économie et intelligence stratégique», Institut de Relations Internationales et Stratégiques IRIS, Paris, 2009, p. 35- 48.

Pour une analyse plus détaillée de la question, vous pouvez consulter la recherche intitulée «Influences et interactions entre la participation économique et la participation politique des Femmes en vue de la parité de genre : Le cas de la Tunisie» réalisée par Marilyn Cham dans le cadre de son mémoire de Master en «Géo économie et intelligence stratégique» à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques IRIS, Paris, 2009.

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES EN TUNISIE, AU MAROC ET EN ALGÉRIE

Indicateurs sur les femmes dans les trois pays

	Taux d'activité ⁽⁴⁾	Taux de chômage	Scolarisation	Positions ministérielles ⁽⁵⁾	Présence dans les parlements ⁽⁶⁾	Gouvernance locale
Tunisie	25,4% ⁽⁷⁾	17,8% ⁽⁸⁾	98,0% ⁽⁹⁾	7%	18,96%	26% ⁽¹⁰⁾
Algérie	15,1% ⁽¹¹⁾	25,8% ⁽¹²⁾	93,5% ⁽¹³⁾	8,57%	5,32%	0,73% ⁽¹⁴⁾
Maroc	26,6% ⁽¹⁵⁾	9,8% ⁽¹⁶⁾	89,9% ⁽¹⁷⁾	13,6%	5,78%	12,3% ⁽¹⁸⁾

Tunisie

Les femmes ont réalisé des progrès dans le monde du travail et des affaires, elles représentent 31% du marché de l'emploi⁽¹⁹⁾. Quant au taux officiel de la population active⁽²⁰⁾ féminine, il est de 27,3% en 2007 contre 72,7% pour les hommes⁽²¹⁾. Ces avancées sont dues à deux types de facteurs:

- Les changements des mentalités par rapport au travail féminin.

- (4) Ici, le taux d'activité est calculé par le rapport de la population active féminine (occupée et au chômage) à la population totale d'âge actif (15 ans et plus).
- (5) «Les quotas de genre en politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie», Projet «Renforcement du leadership féminin et de la participation de la femme à la vie politique et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie» UN-INSTRAW & CAWTAR, 2009. (<http://www.womenpoliticalparticipation.org/upload/publication/publication11.pdf>)
- (6) Données actualisées (<http://www.ipu.org>)
- (7) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1984, 1994, 2004) / Enquête Nationale sur l'Emploi (1999, 2005, 2006, 2007, 2008), Institut National de la Statistique (INS).
- (8) Institut National des Statistiques. Recensement général sur la population et l'emploi 2007 (<http://www.ins.nat.tn/indexfr.php>)
- (9) Taux de scolarisation des 6-11 ans. Données démographiques et sociales, taux de scolarisation par genre Institut National de la Statistique (INS). (<http://www.ins.nat.tn/indexfr.php>).
- (10) National empirical studies on Arab Women in local governance in Algeria, Egypt, Lebanon, Tunisia and Yemen, Center of Arab Women for Training and Research (CAWTAR) et al., 2006, p.6.
- (11) Office National des Statistiques Algérie (<http://www.ons.dz/EMPLOI-ET-CHOMAGE-2008.html>)
- (12) Assia Chérif, «Participation socioéconomique de la femme. Un état de lieux: le cas de l'Algérie», p. 6-7.
- (13) Taux de scolarisation des 6-14 ans. A. Chérif, «Participation socio-économique de la femme : un état des lieux. Le cas de l'Algérie» (chiffres de 2006) (<http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90855>)
- (14) «Rapport de la recherche-action réalisée en Algérie, au Maroc et en Tunisie sur la participation politique des femmes au niveau local», UN-INSTRAW/CAWTAR, 2009.
- (15) «Enquête nationale sur l'emploi» Haut Commissariat au Plan. (<http://www.hcp.ma/fr/mInd.aspx?id=0201020200&vara=10>)
- (16) «Enquête nationale sur l'emploi» Haut Commissariat au Plan, 2008. (<http://www.hcp.ma/fr/mInd.aspx?id=0201020200&vara=10>)
- (17) Taux de scolarisation des 6-11 ans. Rapport du PNUD sur Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport National, Royaume du Maroc, 2007, p. 28. (http://www.pnud.org.ma/pdf/rapports/Rapport_OMD2007.pdf)
- (18) http://www.elections2009.gov.ma/Assemblees2009/Regionaux/Resultats/Consultation_Resultats_Regionaux.aspx
- (19) Madiha Safti, «Rapport Arabe Beijing + 15», Le Caire, 13-14 décembre 2009, p.9.
- (20) Selon l'INSEE, la population active est constituée de l'ensemble des personnes qui exercent une activité rémunérée ou qui en recherchent une.
- (21) Institut National des Statistiques. Recensement général sur la population et l'emploi 2007 (<http://www.ins.nat.tn/indexfr.php>).

- Les mesures positives entreprises depuis l'indépendance: L'article 5 bis du code du travail tunisien affirme le principe de non discrimination entre l'homme et la femme. Depuis 1992, ce principe a été généralisé pour concerner tous les aspects du travail (recrutement, promotion et salaire) aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé. Par ailleurs, la politique de démocratisation de l'enseignement instaurée au lendemain de l'indépendance a permis d'atteindre en 2009 un taux de 59.5%⁽²²⁾ de filles parmi l'effectif global d'étudiants inscrits à l'enseignement supérieur.

Evolution du taux d'activité selon le sexe en %⁽²³⁾

Années	1994	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes	69,1	67,8	68,6	68,5	68,8	68,9
Femmes	21,4	24,2	24,4	25,0	25,3	25,4

Les femmes ont conquis beaucoup d'espaces professionnels ; on les trouve quasiment dans toutes les professions. Les femmes représentent⁽²⁴⁾ :

- 29% des magistrats.
- 31% des avocats.
- 42% du corps médical.
- 72% des pharmaciens.
- 34% des journalistes.
- 34% des femmes dans les médias (presse et communication).
- 21% dans le secteur public (administration).
- 51% du corps des enseignants du primaire.
- 48% du secondaire.
- 40% du supérieur.

Algérie

Conformément aux dispositions constitutionnelles, la législation du travail algérienne (article 55 de la Constitution) et de nombreux articles de la loi 90-11 du 21 Avril 1990 sur les rapports sociaux et hiérarchiques bannissent toute forme de discrimination liée au sexe. Entre 1987 et 1998, le rythme de croissance des femmes était 3 fois plus rapide que celui de la population active totale⁽²⁵⁾ et cela grâce à la généralisation de l'enseignement obligatoire qui a permis l'accès à l'éducation à un plus grand nombre de filles. Une étude réalisée par le ministère de la Famille et de la Condition féminine sur l'insertion socio-économique de la femme algérienne, révèle que 56 % des femmes actives ont moins de 40 ans, et que le taux de femmes

(22) Données démographiques et sociales, Statistiques de l'Enseignement supérieur. Institut National de la Statistique (INS), 2009. (http://www.ins.nat.tn/fr/serie_annuelle_theme.php?code_theme=0801)

(23) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1984, 1994, 2004) / Enquête Nationale sur l'Emploi (1999, 2005, 2006, 2007, 2008), Institut National de la Statistique (INS).

(24) Indicateurs 2007 de l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure (www.tunisie.com)

(25) K. Boutaleb, A. Boualali « L'activité féminine en Algérie: réalité et perspectives », Colloque International sur: « Marché du Travail et Genre dans les Pays du Maghreb : Spécificités, Points communs et synergies avec l'Europe, Rabat, Avril 2003. (http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_Boutaleb.pdf).

universitaires actives est plus élevé que celui des hommes⁽²⁶⁾.

Le secteur public est le plus grand pourvoyeur d'emploi pour la gent féminine ; il y est observé une forte présence de la femme, notamment dans certaines filières et corps de métiers ; elle y est active à près de : 53.33% dans le secteur de l'éducation (2007-2008), 53% dans le secteur médical (2007), 37% des magistrats (2007), 35,3% dans la justice (2007)⁽²⁷⁾.

Evolution du taux d'activité selon le sexe en % ⁽²⁸⁾

Années	1994	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes			69,2			
Femmes	21,2	15,9	12,4	16	14,7	15,1

Les disparités hommes/femmes commencent à se résorber au niveau de l'enseignement. En effet, 56 % des lycéens sont des filles et les étudiantes représentent plus de 60 % de l'effectif des universités. En milieu professionnel, 33 % des cadres sont des femmes. Malgré cela, l'activité féminine en Algérie est loin d'être socialement «normalisée». Les indicateurs dévoilent les écarts persistants entre hommes et femmes au niveau de l'accès au marché du travail, dans la mesure où le taux de la population active féminine est de 15,6%, contre 84,4% pour les hommes en 2008. Par ailleurs, le taux de chômage féminin atteint 25,8% pour la même année ⁽²⁹⁾.

Maroc

Il est certain que des avancées plus ou moins importantes ont été réalisées en faveur de l'amélioration de situation de la femme marocaine dans plusieurs domaines. Ainsi, le taux officiel de la population active féminine au Maroc en 2009 est de 27,1%⁽³⁰⁾. De même que la répartition de la population active selon le milieu de résidence et le sexe montre que l'on assiste à une féminisation de la population active notamment en milieu rural où ce taux atteint 32.8% contre 21.7% en milieu urbain⁽³¹⁾. En revanche, les disparités persistent entre les deux milieux, rural et urbain, en matière d'éducation, dans la mesure où sur les 39,5% des jeunes filles analphabètes, près de 60% vivent en zones rurales⁽³²⁾.

Evolution du taux d'activité selon le sexe en % ⁽³³⁾

Années	1994	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes	78,8	77,5	76,9	76,4	76,1	75,9
Femmes	21,2	28,4	27,9	27,2	27,1	26,6

(26) «La femme et la chose politique Changer les mentalités d'abord ? Ou une question de conviction...», Le Jeune Indépendant, 8 mars 2008 (http://www.algeria-watch.org/fr/article/femmes/chose_politique.htm).

(27) A. Chérif, art.cit, p.5.

(28) Office National des Statistiques Algérie (<http://www.ons.dz/EMPLOI-ET-CHOMAGE-2008.html>). F. Talahite, « Algérie. Emploi féminin en transition », GDRI DREEM Conférence internationale « Inégalités et développement dans les pays Méditerranéens », Université de Galatasaray 21-23 mai 2009 (<http://gdri.dreem.free.fr/wp-content/g4-3talahite-galatasaray09corr.pdf>).

(29) Office National des Statistiques Algérie (<http://www.ons.dz/EMPLOI-ET-CHOMAGE-2008.html>).

(30) Activité, emploi et Chômage au 2ème trimestre 2009, Royaume du Maroc, Haut Commissariat au Plan, p. 14. (<http://www.hcp.ma/pubData/emploiChomage/rapportsSyntheseTrimestrielle/2008/Emploi2T2009.pdf>)

(31) Activité, emploi et Chômage au 2ème trimestre 2009, Royaume du Maroc, Haut Commissariat au Plan, p.16-18. (<http://www.hcp.ma/pubData/emploiChomage/rapportsSyntheseTrimestrielle/2008/Emploi2T2009.pdf>)

(32) http://www.unicef.org/morocco/french/education_4401.html

(33) «Enquête nationale sur l'emploi» Haut Commissariat au Plan. (<http://www.hcp.ma/fr/mlnd.aspx?id=0201020200&vara=10>)

Le taux de féminisation de la population active occupée selon les différentes branches d'activité est estimée en 2007 à : 39% dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche, 31,7% dans l'industrie (y compris l'artisanat), 9,0% dans le secteur du commerce, 7,4% dans le transport, l'entrepôt et la communication, 18,7% dans l'administration générale et 38,6% dans le secteur des services fournis à la collectivité.

Dans le milieu urbain 0,6 % des femmes sont chefs d'entreprises contre 2,7% pour les hommes⁽³⁴⁾.

OBSTACLES

Malgré la participation de la femme à différentes luttes politiques et sociales, et sa présence dans différentes sphères des champs économique et social, sa participation aux élites politiques locales et nationales, et donc au processus de prise de décision, demeure faible dans les trois pays.

Parmi les obstacles qui expliquent cet état nous pouvons citer⁽³⁵⁾ :

- La persistance des stéréotypes socioculturels et des schèmes patriarcaux, qui sont en outre véhiculés par les médias, assignant à la femme un rôle social bien défini, celui de mère et d'épouse avant tout.
- Le devoir au foyer et l'intensité de la charge des travaux domestiques, l'éducation, et la garde des enfants, rendent particulièrement difficile de concilier plusieurs sphères de vie (vie privée et carrière professionnelle et politique).
- Les retards accusés en matière d'alphabétisation des femmes dans les milieux ruraux: cette situation débouche sur le renforcement des inégalités entre hommes et femmes. étant plus touchées par le chômage et étant surreprésentées dans les emplois non qualifiés (secteur informel), les capacités et compétences des femmes tendent à diminuer. Aussi, une grande partie du travail des femmes reste non valorisée, et non comptabilisée malgré sa valeur productive et son utilité sociale.
- Le refus des employeurs dans le secteur privé d'engager des femmes à cause des coûts des congés de maternité.
- Le fossé existant en matière de rémunération entre les hommes et les femmes à qualifications égales et cela malgré les réformes des codes du travail dans le trois pays en vue d'instaurer l'égalité de genre au niveau des salaires.
- L'absence de données désagrégées par sexe pour le secteur privé : l'insuffisance d'informations concernant la présence des femmes dans les positions de prise de décision est en effet un obstacle dans la mesure où cela empêche d'avoir un état des lieux de la situation, condition sine qua non pour l'élaboration de stratégies d'actions concrètes et efficaces visant le renforcement de la présence des femmes dans les postes de leadership.

QUELQUES EXEMPLES DE MESURES POSITIVES DANS LES TROIS PAYS

En Algérie, au Maroc et en Tunisie, plusieurs mesures ont été prises pour augmenter les chances des femmes d'intégrer pleinement tous les secteurs de l'activité économique et d'accroître ainsi les possibilités de participation à la vie politique à tous les niveaux (national, régional, local). Il s'agit de quelques

(34) Rapport du PNUD sur Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport National, Royaume du Maroc, 2007, p. 28. (http://www.pnud.org.ma/pdf/rapports/Rapport_OMD2007.pdf)

(35) A. Enhaili, «Femmes, développement humain et participation politique au Maroc», Journal d'études des relations internationales au Moyen Orient, Vol. 1, n°1, juillet 2006. (http://meria.idc.ac.il/journal_fr/2006/jv1no1a7.html)

mesures parmi tant d'autres, qu'elles soient implémentées par les gouvernements ou initiées par les acteurs de la société civile.

Tunisie : Le gouvernement Tunisien a mis en place des programmes publics de micro-finance afin d'encourager l'investissement et l'entrepreneuriat féminin. Parmi les programmes publics de micro-finance on peut citer ceux de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), le Fonds national de l'emploi 21-21 (FNE), le Fonds national de promotion de l'artisanat (FONAPRA). En guise d'exemple, 33 000 projets initiés par des femmes ont été financés par la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) depuis sa création en 1997 et jusqu'à fin 2008, soit 31% du total des prêts accordés par la banque⁽³⁶⁾ Les femmes tunisiennes bénéficient également de plusieurs opportunités pour tirer profit des programmes et sessions de formation organisés en matière de création d'entreprises. Elles représentent 41% du nombre des bénéficiaires des programmes de formation dans les domaines de gestion des petites et moyennes entreprises (PME)⁽³⁷⁾.

Maroc : Pour faciliter l'accès des femmes au secteur structuré de l'économie, des actions conjointes, des pouvoirs publics, de la société civile et des organismes internationaux, ont permis la mise en place des programmes d'appui au développement de l'entreprise féminine. Nous en citons :

- Les projets de renforcement des capacités des Femmes entrepreneurs menés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie en collaboration avec l'ASDI⁽³⁸⁾ et les chambres de commerce en 2000; et avec l'ONUDI⁽³⁹⁾ et l'ANPME⁽⁴⁰⁾ en 2003;
- Le Crédit Jeunes promoteurs (26% de femmes bénéficiaires); les programmes d'appui à l'auto emploi; le programme national des pépinières d'entreprises et d'incubation.
- Les projets générateurs de revenus pour les femmes rurales (PGR) du Ministère de l'agriculture et du développement rural, avec une ligne spéciale de financement;

Les axes prioritaires dans la stratégie d'intégration économique des femmes marocaines, sont orientés dans le sens de la lutte contre la pauvreté et la valorisation du potentiel féminin. A cet égard, de nouveaux dispositifs juridiques ont été mis en place, restituant à la femme le droit d'accès égal à l'activité commerciale (art 17 du code du commerce publié en 1996).

Algérie : En Algérie, les femmes représentent 25,8% de l'ensemble de la population active au chômage⁽⁴¹⁾. L'accent est donc mis aujourd'hui sur l'insertion professionnelle des femmes et des dispositifs de soutien à l'emploi des femmes sont initiés par le gouvernement. L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM) a été créée par décision du conseil de gouvernement en 2003. Placée sous l'autorité du Ministère de la Solidarité de la Famille et la Communauté nationale à l'étranger, elle vise le financement d'activités à domicile, ciblant l'artisanat et l'auto-emploi, initiées par les populations défavorisées à partir de 18 ans. 53% de ces crédits ont été accordés à des femmes (dont 70% sous la forme de prêts non rémunérés PNR)⁽⁴²⁾.

(36) Info Tunisie (<http://www.tunisieinfo.com/>).

(37) M. Cham, Op. Cit., p. 30.

(38) Agence Suédoise de Développement International.

(39) Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.

(40) Agence Nationale de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

(41) <http://www.ons.dz/EMPLOI-ET-CHOMAGE-2008.html>

(42) Portail microfinance (http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/profilalgerie/profilalgerie1)

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- **Accroître la visibilité de la contribution et du potentiel politique des femmes :** Il est important de démanteler les barrières entre les sexes et de s'attaquer aux préjugés liés au genre, en rendant visibles les réelles capacités et compétences économiques et politiques des femmes, notamment à travers les médias.
- **Améliorer le dispositif juridique:** les lois en Algérie, au Maroc et en Tunisie recèlent encore quelques discriminations contre les femmes. En effet, l'égalité successorale n'est pas encore consacrée dans les trois pays, ce qui maintient l'inégalité entre hommes et femmes au niveau de l'accès aux ressources et constitue de ce fait un obstacle à l'autonomisation de la femme.
- **Améliorer les politiques publiques en matière d'assistance familiale:** La mise en place d'une politique publique de conciliation des temps sociaux (crèches, jardins d'enfants etc.), permettrait de rendre aisé et facile l'exercice effectif des droits économiques et politiques par les femmes, et d'activer leur participation dans la sphère –politico-économique.
- **Assurer la formation des femmes dans les milieux urbains et ruraux:** ces sessions de formation permettront de pallier à l'abandon scolaire dans les milieux ruraux et de développer les capacités des femmes dans des secteurs d'activités valorisants et rémunérateurs. Aussi, des sessions de formation en matière de création d'entreprises sont nécessaires pour encourager l'entrepreneuriat féminin.
- **Les mécanismes d'encouragement et d'accès aux crédits:** il s'agit de la mise en place de micro finances et de fonds sociaux pour accroître le pouvoir économique des femmes et les orienter vers l'initiative individuelle.
- **Lancer des campagnes de conscientisation ciblant les hommes et les femmes:** avec pour objectif d'introduire un changement sexo-social efficace et équilibré dans la division du travail au sein de l'unité domestique.
- **Initier et faciliter l'accès des femmes aux nouvelles technologies de l'Information et de la communication (NICTs).** Ces technologies (Internet, SMS,) sont devenues indispensables dans la plupart des secteurs d'activité. La maîtrise de ces outils est non seulement un atout pour être embauché, mais aussi, un moyen de développer les réseaux et d'accéder à l'information (emplois vacants, nouvelles tendances du marché de l'emploi, développement des capacités et des connaissances, commercialisation des produits etc.)

Pour plus d'informations sur le projet, contactez
nous sur les adresses suivantes :

P.O. BOX nr.105
1003 Cité El Khadra - Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 792 298
Fax: +216 71 780 002

E-mail :
info@womenpoliticalparticipation.org
gdepaoli@un-instraw.org
wpp@cawtar.org
PageWeb :
www.womenpoliticalparticipation.org